



Déclaration au nom de l'Union européenne et de ses Etats membres

Prononcée par

Madame Eglantine Cujo  
Conseiller Juridique  
Délégation de l'Union européenne auprès des Nations Unies

Sixième Commission  
Point à l'ordre du jour 108

"Les mesures pour éliminer le terrorisme international"

Nations Unies  
New York

3 octobre 2016

- Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et

contre Daesh. Le soutien qu'apporte l'UE à la Coalition Mondiale passe par une participation de ses groupes de travail sur les combattants terroristes étrangers, sur la stabilisation, sur la communication stratégique et sur la lutte contre le financement du terrorisme, ainsi que par une participation aux groupes de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, notre principal objectif ces derniers mois a été notre coopération avec la Tunisie, le Liban, la Jordanie et l'Égypte où nous poursuivons nos efforts de lutte contre le terrorisme en fournissant une assistance dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, de l'enforcement de la sécurité aux frontières, de la prévention et de la radicalisation et du recrutement de combattants terroristes étrangers, de leur retour, de la protection des infrastructures essentielles et des cibles vulnérables, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'industrie et des transports. Nous avons également développé notre réseau d'experts anti-terrorisme au sein des Délégations de l'UE et avons actuellement 11 experts détachés dans nos délégations en Algérie, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Maroc, au Nigeria, 3.58 Tm [(e)4(t 219T BT 1 039(la )-37(JaU44J7ns )-210(les )-208(dom)-118u1J ET 0(a)-50

pouvant conduire à terrorisme. Une meilleure maîtrise du phénomène de la radicalisation se transformant en extrémisme violent ou en terrorisme suppose d'agir au niveau des personnes vulnérables et des communautés les plus touchées; cela implique un engagement aux côtés des organisations non gouvernementales, acteurs qui sont en première ligne des femmes et de la société civile, y compris des groupes de victimes, ainsi que des autorités locales, des universitaires, des écoles, des agents des services de maintien de l'ordre et de sécurité. L'éducation et les échanges entre jeunes sont des domaines qui offrent une occasion exceptionnelle d'aider les jeunes à poser un regard critique sur les thèses et discours extrémistes et à mettre ainsi à jour les failles de cette propagande. Nous pensons que sur toutes ces questions, le système des Nations unies peut jouer un rôle significatif.

L'UE et ses États membres ont également accueilli favorablement le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent et ils soutiennent les efforts visant à promouvoir sa mise en œuvre par les organes des Nations unies concernés et à donner suite à l'appel lancé par l'Assemblée générale à présenter des solutions pour accroître la cohérence des Nations unies. Le "Joint statement on preventing violent extremism principles for the UN" qui a été récemment circulé

Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et le Plan d'action du